
Objectif

Entretien des appareils de robinetterie (détartrage, désinfection, ...) et remplacement des accessoires de robinetterie usagés ou en mauvais état

Périodicité

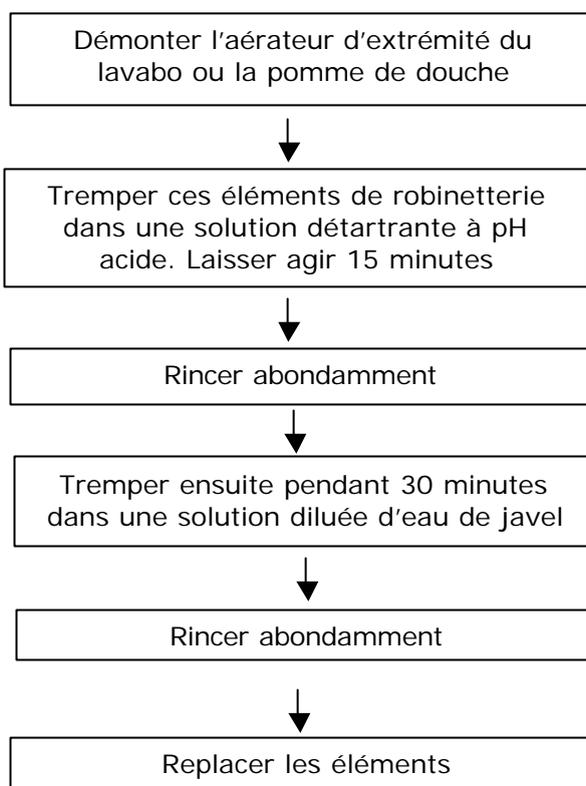
Entretiens bimensuels

Intervenant

Personnel des services techniques

Procédure

A- Entretiens : pommes de douches – brises jets - mitigeurs



B- Mitigeurs

Les mitigeurs doivent être entretenus selon les recommandations du constructeur. Dans tous les cas, il est impératif de démonter et de détartrer la chambre de mélange et de remplacer la cartouche de réglage.

C- Remplacement des accessoires de robinetterie

Remplacer les joints, les brises jets et pommeaux/flexibles de douches dont l'état d'usure le nécessite.

Traçabilité

Registre des opérations de maintenance et de vérification